

COMMUNE DE BIGUGLIA**EXTRAIT DU REGISTRE****DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU 31 JUILLET 2020**

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
29	25	28

L'an deux mille vingt, le trente et un juillet à 17 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de BIGUGLIA, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Charles GIABICONI, Maire de la commune de BIGUGLIA.

Date de la convocation : 27 juillet 2020

Secrétaire de séance : MASSONI Marilyn

Présents : GIABICONI Jean-Charles – BELTRAN Muriel – TOMASI Noël – RISTICONI Jacqueline – RAO Frédéric – GIGON Patrick – GIORDANI Pascale – VALDRIGHI Jean-Pierre – PINDUCCI Marjorie – CAPPELLARO Jérôme – TOTH Pascale – EIDEL-GUIDICELLI Patrick – SAROCCHI Marie-Noëlle – LEONELLI François – MASSONI Marilyn – MACRI Thérèse – LUCCHETTI François-Marie – OLIVESI Laetitia – RACHID Mustapha – LOPES BARROSO Jessica – BENIGNI Patricia – CRUCIANI Christelle – RISTICONI Georges – ALBERGHI Ariane – TORRE Claudia

Absents excusés : DEGERINE Antoine (pouvoir à TOMASI Noël) – GAROBY Maria (pouvoir à BELTRAN Muriel) – POLI Paul (pouvoir à RAO Frédéric) – BENIGNI Dominique (pouvoir à RISTICONI Georges)

Absents : Néant

Délibération N° 35-31-07-20

Objet : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE 2019

Le Maire se retire de la séance.

Le Conseil Municipal réuni sous la Présidence de Mme:MASSONI Marilyn Adjoint délégué aux Finances, délibère sur le Compte Administratif de l'exercice 2019 dressé par le Maire après s'être fait présenter le Budget Primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L 2121-31, L 2121-14, L 1612-12 et suivants

VU l'avis favorable de la Commission des Finances

1°/ Lui donne acte de la présentation faite au compte administratif, lequel peut se résumer comme annexe à la présente délibération,

2°/ Constate, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

Accusé de réception en préfecture
02B-212000376-20200731-35-31-07-20-DE
Date de télétransmission : 11/08/2020
Date de réception préfecture : 11/08/2020

3°/ Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4°/ Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-après :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	8 415 392,60	1 625 970,07
Recettes	9 118 241,66	2 722 232,64
Résultat de l'exercice		
Excédents	702 849,06	1 096 262,57
Déficit		
Excédents antérieurs	1 873 104,20	505 006,02
Déficits antérieurs		
Résultats de clôture		
Excédent	2 575 953,26	1 601 268,59
Déficit		
Restes à réaliser d'investissement 2019		
Dépenses		2 173 387
Recettes (subventions)		1 474 103

Vote : Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

Pour extrait certifié conforme,



Accusé de réception en préfecture
02B-212000376-20200731-35-31-07-20-DE
Date de télétransmission : 11/08/2020
Date de réception préfecture : 11/08/2020